Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 45 (1965)
Heft: 1: Concentration industrielle

Artikel: Concentrations
Autor: Rivalland, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-886604

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONCENTRATIONS

par Jean RIVALLAND

Président de Chambre à la Cour des Comptes

Les causes et les effets de la concentration des entreprises, qu'il s'agisse du domaine industriel ou du domaine agricole, comme des autres activités des hommes, ont retenu depuis longtemps l'attention des économistes et des hommes d'affaires.

Sur le plan théorique, c'est toujours un magnifique mais difficile sujet d'études. S'il revêt aujourd'hui une particulière actualité, ceci tient à des raisons diverses. Certaines d'entre elles sont traditionnellement invoquées : elles tiennent, si l'on peut dire, à la sagesse des nations. Celle-ci a toujours enseigné, en effet, que l'union fait la force, que la victoire appartenait aux gros bataillons, qu'il valait mieux être plus gros et plus lourd que l'adversaire, que la victoire sourit rarement aux isolés, etc...

Mais la multiplication, depuis le début du dernier siècle, d'entreprises de dimensions croissantes, inciterait à elle seule à se pencher sur le phénomène même des concentrations et à en dégager les aspects économiques, financiers, techniques et même politiques.

***

Les enseignements des Marxistes.

Chacun sait que les Marxistes ont enseigné qu'il y avait là un phénomène irrésistible et déterminant pour l'évolution ultérieure et la disparition finale des sociétés capitalistes.

Avec eux ou contre eux, les auteurs de manuels, à l'usage des étudiants en Droit, ont consacré des chapitres à la concentration des entreprises, soit pour l'expliquer, soit pour la condamner ou pour suggérer des améliorations, ou encore des mécanismes de compensation.

Le législateur américain, suivi d'ailleurs par ceux de tous les autres pays, a manifesté surtout le souci d'éviter des abus que peuvent engendrer les grandes concentrations industrielles et commerciales et comme on tend à le dire de plus en plus, les ententes.

La première apparition de l'Europe économique dans le cadre du Marché Commun, vient encore de stimuler à l'intérieur de chaque pays la recherche des conditions les meilleures pour la survie des entreprises existantes.

Hardiesse dans l'industrie.

Déjà leurs entreprises tournent les yeux, non seulement vers leurs compatriotes, mais encore regardent par-delà les frontières. L'exemple offert par l'Amérique montre

en effet quelles dimensions peuvent atteindre certaines affaires compétitives comme on dit, non seulement chez elle, mais sur toute la planète.

***

Ainsi donc, et un peu partout, le vent souffle plus fort que jamais dans le sens du rassemblement et de la concentration. Les hommes politiques, soucieux désormais de ne pas perdre de vue le fameux sens de l'histoire, s'interrogent à leur tour, pour savoir si vraiment les chefs d'entreprises en cause ont bien mesuré l'ampleur du phénomène, ses difficultés et ses promesses.

Au demeurant, l'apparition des systèmes de planification, le goût croissant des études prospectives, étendu aux horizons les plus lointains, ne peuvent que retenir davantage encore l'attention des Pouvoirs Publics.

Laissons de côté le domaine pour lequel on a toujours enseigné *ex cathedra* et constaté, dans la pratique, que toute concentration ne pouvait être envisagée qu'avec la plus grande prudence. C'est surtout dans le domaine industriel que l'on fait preuve de hardiesse. Cette hardiesse est d'ailleurs moins vive chez les intéressés directs que chez leurs tuteurs, leurs conseillers et, d'une manière générale, chez les observateurs. Car on a jamais tant observé, ce qui est du reste plus facile que de décider.

***

La position du patronat.

Inutile d'insister sur les préoccupations des responsables. Elles sont grandes en 1965. Elles sont nombreuses.

Encore faut-il souhaiter que deux considérations essentielles ne soient pas perdues de vue : la première c'est que, de plus en plus en face d'entreprises de dimensions croissantes, des groupements, pour prendre le terme le plus général, se forment aussi chez les utilisateurs et les acheteurs, face aux fournisseurs. C'est ainsi notamment que l'apparition de gigantesques services publics, à caractère industriel ou commercial, tend de plus en plus à tranformer les conditions de la traditionnelle économie de marché. Ceci est d'ailleurs exact en régime Marxiste comme en économie libérale.

Toutefois, et c'est la deuxième considération, dans cette dernière économie, les formes traditionnelles de l'entreprise elle-même tendent à se modifier. Il est inutile de rappeler la remarquable controverse soulevée il y a deux ans à cet égard, et qui se poursuit encore. Le patronat lui-même a pris en cette affaire, dans quelques pays, des positions sur lesquelles nous n'avons pas, pour l'instant, à nous attarder. Notons pourtant que, du moment qu'il est question de concentrer les entreprises, il est élémentaire d'essayer de savoir ce que sont encore et seront les entreprises du présent et du proche avenir. C'est ainsi que l'on peut penser qu'une évolution plus marquée vers les modes internes de décision et de gestion collectifs, ne doit pas nécessairement faciliter à l'avenir les opérations de concentration.

***

Il ne saurait être question d'envisager et de traiter ici des cas d'espèces. Il n'y a pas lieu, non plus, de commenter ce qui est dit et bien dit dans les cours d'économie politique, c'est-à-dire que les concentrations se réalisent par fusions, par créations de filiales sous des noms divers, par des prises de participation, par des accords industriels et techniques, par des accords commerciaux, etc...

Pour reprendre la formule célèbre, disons seulement que, s'il ne s'agit pas seulement d'un art simple, par contre tout, ou presque tout, est bien dans l'exécution.

Des préoccupations essentielles.

Signalons donc simplement quelles sont, à notre avis, quelques unes des préoccupations essentielles que doivent avoir les gouvernements, les organismes professionnels ou les chefs d'entreprises, quand il s'agit de réaliser une concentration. Non pas, certes, pour leur révéler quoique ce soit, mais pour que le lecteur soit, à cette occasion, rendu aussi attentif à la complexité et aux difficultés des opérations de concentration, qu'il peut l'être à leur intérêt général et à leur urgence.

***

L'objet essentiel des concentrations industrielles, et pour parler plus exactement leur intérêt final — car la concentration n'est pas une fin en soi — est de réaliser des résultats accrus avec des investissements aussi réduits qu'il est possible et aussi efficaces qu'il est nécessaire. C'est dire que la concentration doit rechercher ses premiers effets dès l'origine des choses. Cette origine est dans le domaine de la recherche, qu'il s'agisse de la recherche pure, de la recherche appliquée ou de la technique industrielle proprement dite. Là se placent des investissements essentiels.

Il faut donc commencer par le commencement. Mais ensuite il faut vivre. Dès lors, la concentration doit tendre à permettre la prospection et l'ouverture de nouveaux marchés à une entreprise plus large, plus forte et mieux épuipée, Il s'agit encore d'une question d'investissements de toute nature, de main-d'œuvre et d'économie de moyens. C'est donc une question de prix de revient. Ensuite, se pose le problème du prix de vente.

Il reste toujours en effet le partenaire, c'est-à-dire le client. Dans quelles conditions, sur le plan national d'abord et bientôt sur le plan international, sera-t-il possible de faire face avec avantage à la concurrence? Car sous une forme ou sous une autre, de toute manière, il restera toujours une certaine concurrence, concentrée elle-même.

L'entreprise nouvelle ne pourra donc se trouver utilement compétitive sur le plan technique, que si elle le reste en même temps sur le plan commercial.

A notre époque, plus elle s'approchera de la position de monopole et plus elle devra être en état de fournir à des gouvernements de plus en plus exigeants, les justifications des résultats qu'elle obtient et des prix qu'elle offre. Elle devra pouvoir prouver l'étendue et la nature de ses bénéfices, la qualité et l'étendue de ses investissements et justifier elle aussi, comme l'État moderne, de ses plans d'avenir.

Plus l'entreprise s'accroîtra, plus ses obligations seront impératives et la diminution du nombre des grandes entreprises concentrées ne fera qu'accroître cette exigence.

***

Le client, ce partenaire.

Mais il est deux derniers aspects, et à la vérité parmi les plus importants de cette question. Le premier tient à la nécessité, démontrée chaque année davantage dans la vie économique, de laisser à l'entreprise, dont les dimensions vont croissant, ce que l'on appelle une large polyvalence. Ce qui est une façon plus noble de rappeler l'éternelle et juste méfiance, qui entoure le panier unique où tous les œufs sont ressemblés.

Le problème de la polyvalence ne se résout pas facilement. Il est lié en effet au deuxième problème, de beaucoup le plus grave, et qui est celui des répercussions sur le plan humain et sur le plan social des opérations de concentration.

Dès que l'on passe de l'entreprise aux établissements, autrement dit dès que l'on rentre dans le concret, surgissent une foule de difficultés tenant à l'habitat, aux familles, aux conditions de vie de la province, de la ville ou des villages, aux conditions de travail des hommes et des femmes, aux traditions et aux mésaventures comme aux avantages acquis du monde des travailleurs. Ce sont des choses avec lesquelles on ne joue point.

La politique d'aménagement du territoire, heureusement poursuivie dans la plupart des pays, crée de nos jours, sinon toujours une difficulté, du moins une préoccupation supplémentaire que l'on ne saurait, elle non plus, écarter à la légère.

Tout ceci peut paraître abstrait et laisser au lecteur l'impression qu'il n'apprend rien. Il sera encore temps pour lui de rentrer dans les détails des problèmes à la lumière des cas d'espèces.

Pas de concentration gratuite.

Ainsi, dégagera-t-il des précisions, à la vérité difficiles et passagères, notamment en ce qui concerne les problèmes-financiers ou fiscaux que soulèvent les concentrations.

L'important est que les intéressés et les hommes politiques croient devoir désormais s'en soucier. Bien entendu, les banquiers n'ont pas attendu, en ces matières, pour apporter leurs concours ou dresser leurs obstacles. Leur rôle est déterminant. Car il n'y a pas ou il n'y a guère de concentration gratuite.

***

Le plus important dans cette affaire reste, à nos yeux, de regarder les projets de concentration, les réalisations et leurs conséquences probables du point de vue le plus élevé et le plus large.

Comme pour les mariages, qu'ils soient d'amour ou de raison, comme pour les adoptions, les filiations ou tous les rapports humains, il faut, pour les concentrations d'entreprises, beaucoup de réflexion préalable et beaucoup d'esprit de décision au bon moment. Sans perdre de vue qu'à les vouloir trop parfaites on ne les réalise jamais.

***

En tous cas, quand la concentration est faite, il faut que les parties intéressées acquièrent au plus tôt le vif souci du nouveau lien commun. Et là aussi, comme dans les mariages, il faut, de part et d'autre, beaucoup de largeur d'idées et un certain esprit de renoncement.

***

J. R.